

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône; Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Anniversaire du sacré de Mgr l'archevêque. — IV Assurance des fabriques. — V Le cardinal archevêque de Québec et la situation au Canada. — VI Le Congrès ouvrier de Chicoutimi. — VII A la " Colonie des Grèves ".

AU PRONE

Le dimanche 8 août

On annonce:

La fête de l'Assomption (dimanche), le jeûne samedi.

Dans le diocèse de Montréal, la 1re retraite pastorale, ce soir.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 8 août

Messe du XIe dim. après la Pent.; mém. des Ss. Cyriac et comp., 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux II vêpres, du dim., mém. de S. Romain, 2o des Ss. Cyriac et comp., 3o Suffr.

NOTE. — *Samedi prochain, veille de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.*

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 15 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1; du missel. titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No. 3754).

Depuis 1915, la fête de saint Joachim se fait le 16 et celle de saint Hyacinthe et de saint Stanislas, le 17, même là où elles sont titulaires.

Titulaire de l'ASSOMPTION ou N.-D. DES ANGES

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — L'Assomption, Cartierville, Laval-des-Rapides, Notre-Dame-de-la-Paix.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Notre-Dame-de-Stanbridge.

Diocèse de Sherbrooke. — Saint Mary (Ely) et Waterville.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse de Mont-Laurier. — Maniwaki et Lac-Windigo.

Préfecture apostolique d'Ontario-Nord.—L'Assomption (Hearst).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. CATHEDRALE. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi 9 août — Soeurs de l'Immaculée-Conception.

Mercredi 11 " — Sociétaires de Sainte-Elisabeth.

Vendredi 13 " — Saint-Nazaire.

Dimanche 15 " — Pointe-aux-Trembles.

ANNIVERSAIRE du SACRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE

L'anniversaire (le 23e) du sacre de Mgr l'archevêque tombant cette année un dimanche, le 8 août, il n'y aura pas de messe spéciale à la basilique. Les offices paroissiaux auront lieu, ce jour-là, aux heures accoutumées.

A 1 heure, à l'archevêché, les prêtres de la ville et du diocèse qui seraient libres sont cordialement invités, comme d'habitude, à la table de Monseigneur.

Communiqué officiel.

ASSURANCE DES FABRIQUES

Le premier versement de la récente répartition devient dû le 1er août de la présente année. — Messieurs les curés sont priés de faire ce paiement sans retard, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre mutualité.

Le chanoine MOUSSEAU,
secrétaire-trésorier.

LE CARDINAL ARCHEVEQUE DE QUEBEC ET LA SITUATION AU CANADA

CE QUI LE REJOUIT ET CE QUI L'INQUIETE

LE vénérable et si vénéré cardinal-archevêque de Québec, Son Eminence Mgr Bégin, vient d'adresser à ses diocésains, le 8 juillet dernier, en rentrant de son voyage à Rome, où il a assisté aux récentes canonisations et béatifications et été reçu plus d'une fois en audience auprès du Saint-Père, une lettre pastorale, sur la situation de la société chrétienne au Canada, dont on ne saurait trop répandre, dans tous les milieux de chez nous, les sages et lumineux enseignements. Avec la double autorité de sa haute situation et de sa longue expérience, Son Eminence tient à marquer à ses diocésains " ce qui le réjouit, chez nous, et ce qui l'inquiète ", ou, comme elle dit encore, " ce qui fait la force et la société chrétienne du Canada et ce qui, si nous n'y prenons garde, sera bientôt sa faiblesse ". Une parole, venue de si haut, ne se commente pas. On n'a qu'à l'écouter, elle se suffit à elle-même.

I

CE QUI REJOUIT SON EMINENCE

" L'Eglise catholique repose sur la papauté comme sur une base inébranlable. C'est le roc où Dieu l'a appuyée en la fondant.

" Toutes les institutions humaines sont tributaires du temps et de son oeuvre de mort. Seule l'Eglise, parce qu'elle est divine, défie les révolutions. En face des empires qui s'émiettent, sa constitution organique demeure intacte. En présence des dynasties qui s'écroulent, le pape qui la régit garde tous

ses pouvoirs souverains et toute son auguste majesté. Jamais la pérennité de la grande société catholique, à laquelle nous nous glorifions d'appartenir, n'a brillé d'un plus vif éclat que pendant la dernière guerre et au milieu des terribles crises politiques et sociales que cette catastrophe a provoquées.

“ Ce phénomène frappe tous les yeux. Les pouvoirs civils, par un instinct de vie, se tournent vers la seule puissance capable de leur offrir de solides garanties d'ordre, de sécurité et de justice. La France, notre ancienne mère-patrie, qui, sous l'influence des sectes, avait rompu avec Rome, renoue ses traditions séculaires. Instruite par l'épreuve, poussée par l'intérêt et reconnaissante à Dieu d'une victoire très chèrement payée, elle va reprendre auprès du pape, nous l'espérons du moins, à la grande joie des catholiques français des deux mondes, sa place de fille aînée de l'Eglise. Elle sent que, pour combattre les forces d'anarchie qui se dressent contre l'ordre social, elle a besoin du catholicisme dont le pape est le chef.

“ Le pape est le gardien jaloux, incorruptible, des principes de vérité et de justice sans lesquels les sociétés ne sauraient subsister. On a refusé d'entendre sa parole. On a voulu, soit par haine, soit par préjugé, soit par ignorance, l'écartier des conseils de la paix. La paix n'a pu être solidement établie, et le monde reste atteint d'un mal si profond, il subit le choc de passions si redoutables, que l'intervention du pape s'impose, que son autorité infaillible apparaît comme le seul moyen de retenir le monde sur la pente de l'abîme.

“ Cinquante ans se sont écoulés depuis la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale. Cet acte providentiel, en donnant à la papauté un accroissement de prestige, lui a permis d'exercer, sur les intelligences et sur les nations, un empire dont nous éprouvons plus que jamais le besoin et dont nous constatons plus que jamais les effets salutaires.

“ Des voix protestantes ont loué, chez les catholiques du Canada en général, et chez ceux de notre province en particulier, l'excellence de leurs principes sociaux, l'esprit d'ordre, de probité et d'équité, le noble et religieux civisme qui les distingue et qui les honore. Ce portrait, nos très chers frères, n'est pas flatté. Il répond à une réalité qui est notre joie et notre gloire. Remercions la divine providence de la grâce très précieuse qu'elle nous a faite en nous tenant toujours très fermement unis, nous fils de la France devenus plus tard sujets britanniques, à la papauté et à l'Eglise romaine.

“ C'est par sa soumission aux enseignements de Rome, par sa docilité à la parole et aux directions du Saint-Siège, que notre peuple a pu conserver, en même temps que l'intégrité de ses croyances l'honnêteté de ses mœurs, ses traditions et ses pratiques religieuses, son instinct d'ordre social. Dans leurs voyages successifs au centre de la catholicité, vos évêques, nos très chers frères, se sont fait un devoir de se bien pénétrer de la pensée du pape et de se mettre ainsi en état de vous communiquer à leur retour, avec toute l'efficacité nécessaire, les doctrines qui alimentent dans les âmes la vie chrétienne et l'esprit catholique. Greffée sur le tronc vigoureux planté à Rome par l'apôtre Pierre, notre Eglise n'a cessé d'y puiser ses principes de force, ses éléments de fécondité.

“ La société catholique canadienne se dilate rapidement par la création de nouvelles oeuvres, de nouvelles paroisses, de nouveaux diocèses. Le Saint-Père voit avec bonheur tous ces progrès qui accusent la vitalité de notre foi, et d'où sortira, si nous restons fidèles à nous-mêmes, l'une des Eglises particulières les plus fortes et les plus florissantes de tout l'univers. Unies, dans le respect de leurs droits, par les liens d'une charité mutuelle, les races dont cette Eglise du Canada se compose contribueront puissamment à étendre le royaume de

Jésus-Christ et à consoler Notre-Seigneur du mépris de tant d'autres peuples pour son oeuvre de régénération et de salut."

II

CE QUI INQUIETE SON EMINENCE

" Toutefois, nos très chers frères, nous aurions tort de nous endormir dans l'illusion d'une confiance aveugle. L'ennemi de la vraie religion redouble, partout, d'activité et de ruse, pour tromper les esprits, pour fausser les consciences. Et ses efforts, hélas! sont loin d'être vains.

" Le pape demande aux catholiques canadiens d'avoir l'oeil ouvert sur les dangers qui les menacent, de garder avec le plus grand soin leurs traditions et leurs institutions, de ne pas permettre, par exemple, que l'Etat empiète sur les droits de l'Eglise et les droits des parents en matière scolaire.

" L'effroyable crise par laquelle passe le monde et l'immense conflit qui l'a précédée et déchainée sont des effets directs de l'école sans foi et sans Dieu installée par les pouvoirs politiques dans un trop grand nombre de pays. Des gouvernements et des fonctionnaires de l'Etat se sont substitués à l'Eglise et à la famille dans l'oeuvre fondamentale de l'éducation de la jeunesse. D'innombrables générations ont grandi en dehors de toute atmosphère religieuse. L'ignorance des dogmes religieux et des préceptes de la morale chrétienne a fait jaillir un torrent d'erreurs, de passions, d'instincts sauvages, dont le spectacle glace les âmes d'épouvante. L'enseignement laïque et neutre dans toutes les phases du développement de l'esprit est le chancre qui ronge au flanc la société moderne et lui inocule le virus de l'anarchie et des plus viles jouissances.

" Grâce à Dieu, nous avons, dans notre province de Québec, un système scolaire qui, sans être parfait, donne à l'Eglise et aux parents une place très appréciable et constitue parmi nous

l'un des remparts de l'ordre. Sachons défendre ce rempart contre tous les assauts, directs ou indirects, ouverts ou déguisés. Défions nous de ceux qui font dépendre le progrès de l'éducation de la main-mise du gouvernement fédéral ou provincial sur la vie de l'école et qui prêchent l'instruction obligatoire comme une panacée. Leur doctrine n'est qu'un leurre et nous y voyons l'une des formes de ce socialisme d'Etat qui a pris, de nos jours, de si effrayantes proportions.

“ L'Etat ne se contente pas d'envahir les droits scolaires des parents. Il porte la main sur le lien sacré du mariage. Il attente à la constitution même de la famille, et il y sème des germes de division, de corruption et de mort. Jusqu'ici, nos très chers frères, notre législation fédérale, tout en reconnaissant le principe immoral du divorce, s'est abstenue d'en favoriser la contagion. Ce fléau si redoutable pour l'honneur des sociétés chrétiennes et le bonheur des foyers a été circonscrit. La porte du divorce, du moins dans les plus vieilles provinces du pays, n'a été, pour ainsi dire, qu'entre ouverte. Or, voici que des esprits mal inspirés travaillent à établir, dans toute l'étendue du Canada, des cours régulières chargées de séparer ce que Dieu a uni. Une proposition de loi a été formulée en ce sens. C'est un défi à la loi ecclésiastique et divine. Nous protestons de toutes nos forces contre cette tentative de propager ce que nous considérons comme l'un des plus grands maux qui puissent affliger les peuples. Tout acte législatif instituant ou facilitant le divorce est une oeuvre de perversion morale et de décadence sociale.

“ Cette fausse conception du mariage n'est pas sans relations avec les doctrines féministes qui tendent à détourner la femme de ses devoirs d'épouse et de mère pour la jeter sur la place publique et en faire la rivale de l'homme dans tous les domaines. Nous exhortons les familles catholiques du Canada,

notamment nos diocésaines, à demeurer toujours et partout ce que la nature et la grâce les ont faites, à n'ambitionner que le rôle propre et conforme à leurs aptitudes dont la providence les a chargées : rôle très grand, très noble, éminemment nécessaire, et qu'elles doivent s'efforcer de remplir avec tout le zèle, tout le dévouement, toute la vertu généreuse dont elles sont capables.

“ Cette vertu, exposée de nos jours aux plus grands périls, leur fera éviter, entre autres pernicieux usages, les modes immodestes si vigoureusement dénoncées par Benoît XV et l'épiscopat catholique de tous les pays. Il y a, dans ces modes perverses, un outrage aux moeurs, un attentat à la pudeur, qui évoque les hardiesses et les hontes de la corruption païenne. Nous voulons que, dans chacune des paroisses de notre diocèse, les curés flétrissent, du haut de la chaire, en termes dignes mais courageux, les costumes indécents, et qu'ils inscrivent au programme des confréries de femmes, dames de Sainte-Anne ou enfants de Marie, qu'ils dirigent, une lutte énergique contre ce fléau dont la contagion fait tant de ravages.

“ Un autre signe de la déchéance de nos moeurs, c'est le mauvais théâtre, le cinéma séducteur, dont les spectacles propres à capter les regards imprudents allument en tant de jeunes coeurs la flamme impure et préparent des chutes si lamentables. Notre bonne ville de Québec, naguère encore presque complètement étrangère à ces amusements, se voit envahie, jusque près de nos églises, par le déploiement astucieux d'un art où la morale et le bon goût sont très fréquemment blessés. Les parents honnêtes, soucieux du salut de leurs enfants, devraient se liguier pour faire le vide autour de ces foyers où s'attise dans la jeunesse le vice précoce, et où se dépensent frivolement tant d'heures et de sommes précieuses.

“ Que de jeunes gens des deux sexes désertent les campa-

gues et la vie rurale pour venir jouir dans les villes des plaisirs de toute sorte qui les attirent ! Des patriotes éclairés ont jeté le cri d'alarme et nous estimons qu'il est de notre devoir d'y faire écho. L'agriculture a été dans le passé l'une de nos grandes forces. Si cette force fléchit faute de bras, le malaise économique dont nous souffrons ne fera que s'aggraver. Les centres industriels se congestionneront, et nous ne tarderons pas à éprouver le funeste contrecoup matériel et moral de la rupture de l'équilibre partout nécessaire entre la marche de l'industrie et la production agricole.

“ Chers fils de cultivateurs, sachez donc apprécier la vie prospère qui vous est faite sur le sol fécondé des sueurs de vos ancêtres et qui a pu jusqu'ici donner à notre peuple l'aisance, la sécurité et la paix. Croyez-en l'expérience à laquelle notre âge et des observations répétées en divers pays nous permettent de prétendre. Notre classe agricole est l'une des plus heureuses de la terre. Ni les salaires alléchants que l'on gagne dans les cités, ni les loisirs dont on y jouit, ni les plaisirs que l'on s'y accorde ne peuvent égaler les remarquables avantages inhérents au régime terrien où croissent et travaillent, dans la crainte de Dieu et la joie d'une bonne conscience, les générations robustes qui sont l'honneur de nos familles et l'espoir de notre race. ”

LE CONGRES OUVRIER DE CHICOUTIMI

 N rapportait naguère devant nous ce mot d'un personnage qui occupe une haute situation dans la vie catholique en notre pays : “ Je ne suis pas un parleur, mais un faiseur — *I am not a speaker, but a maker.* ” Ce mot, d'ailleurs dit en souriant, le dispensa, croyons-nous, du discours qu'on lui demandait à ce moment-là. Il nous est revenu

à l'esprit, ce mot, parce qu'il nous semble, précisément, que nous pourrions fort justement l'appliquer, mais tout entier, ou mieux en en changeant le sens pour moitié, aux ouvriers et aux hommes d'oeuvres du récent congrès de Chicoutimi (19-21 juillet 1920). Ils ont été tout ensemble des parleurs et des faiseurs, ou, si on l'aime mieux, ils ont magnifiquement parlé et en même temps abattu une excellente besogne. A quelques semaines d'intervalle, ils ont heureusement continué notre *Semaine sociale* de Montréal.

Les journalistes doivent-ils être rangés dans la catégorie des *speakers* ou des *makers*? Nous n'en savons trop rien. Peut-être notre rôle consiste-t-il beaucoup plus à encourager les uns et les autres, en marquant le pas et en enregistrant de temps en temps les bons points qu'ils méritent de part et d'autre. De même que nous avons été heureux, l'autre jour, d'offrir, ici, nos meilleures félicitations aux *semainiers* réunis à Montréal, ainsi le sommes-nous, aujourd'hui, de le faire à l'adresse des *ouvriers* de Chicoutimi.

Franchement, qui eut pensé à cela, il y a trente ou même vingt ans, à l'époque où parut la fameuse encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers — sur leur condition de " misère imméritée ", comme disait le grand pontife ? Mais les faits ont marché, chez nous comme ailleurs, depuis ce temps. Et il faudrait être absolument aveugle pour ne pas voir que le problème de la question sociale se pose, au Canada comme en Europe, à l'heure actuelle, avec une gravité et même une acuité qui augmentent sans cesse.

Honneur à tous ceux qui s'efforcent de trouver et d'indiquer, à la lumière des enseignements de l'Eglise, la solution ou les solutions à apporter à ce difficile et angoissant problème! Des hommes comme Mgr Lapointe, M l'abbé Fortin et M. l'abbé Hébert, pour ne citer que quelques noms, méritent largement, c'est certain, de l'Eglise et de la patrie.

Nous avons l'occasion de le rappeler dans un article que nous préparions récemment sur la *Semaine sociale* de Montréal — il paraîtra dans la *Revue canadienne* de septembre — il y a longtemps que Mgr Lapointe, l'actif vicaire général de Chicoutimi, fait de la question sociale l'un de ses principaux soucis. Quand nous passions ensemble nos vacances d'étudiants de Rome sur la plage de Porto d'Anzio ou dans un chatelet de la vieille Armorique, M. l'abbé Eugène Lapointe, dès lors mûri par l'âge, mais encore dans toute sa vigueur, étudiait déjà l'encyclique---qui venait de paraître en 1891---et la commentait. Ses compagnons, dont ce pauvre et regretté abbé Lortie, mort à la tâche en 1912, trouvaient même le professeur de Chicoutimi un peu prolix sur le sujet. Ce souvenir nous revenait quand nous lisions hier cette phrase de l'article, si net et si clair, sur le congrès de Chicoutimi, de M. Omer Héroux, dans *Le Devoir* du 23 juillet: " Le syndicalisme catholique (au Canada) fait officiellement remonter sa naissance à la fondation, par Mgr Lapointe, de la *Fédération ouvrière mutuelle du nord*, et l'un des plus touchants spectacles du congrès (de Chicoutimi) a précisément été l'hommage offert par les délégués au prêtre vénérable dont l'oeuvre s'épanouit aujourd'hui avec une telle splendeur. " Cet hommage, que sa modestie ne recherchait sûrement pas, Mgr Lapointe a dû tout de même en être heureux, non pas à cause du rayon de gloire personnelle qu'il lui apportait, mais à cause du bien accompli dont il était le garant et la reconnaissance.

Nous ne le redirons jamais trop, les bons amis, les meilleurs amis, de la classe ouvrière comme de la classe agricole, ce sont encore les prêtres du Christ et ceux qui s'inspirent de leurs conseils. En d'autres termes, c'est à l'Eglise qu'il faut aller, pour le règlement de la question ouvrière comme pour celui de toutes les autres, parce que tous les conseils purement humains et toutes les mesures uniquement terrestres sont toujours trop courts ou trop courtes par quelque endroit.

Sait-on assez où en est actuellement le mouvement du syndicalisme chrétien dans le monde? Nous trouvons, dans un article de *La Croix* de Paris (30 juin), des chiffres à cet égard bien intéressants. Aux réunions récentes tenues à La Haye, en vue de reconstituer l' "Internationale chrétienne", 3,500,000 travailleurs étaient représentés: 140,000 Français; 170,000 Belges; 1,250,000 Italiens; 245,000 Hollandais; 1,250,000 Allemands; 60,000 Autrichiens; 60,000 Espagnols; 190,000 Hongrois; 7,500 Tchéco-Slovaques; 17,000 Suisses, etc. Comment, au lendemain de la grande guerre, tous ces gens ont-ils pu s'entendre ensemble? L'article que nous avons sous les yeux l'expose ainsi:

Au vrai, pour des raisons faciles à saisir, les Français avaient beaucoup hésité à déléguer des représentants à La Haye. Ils ne s'y étaient résolus que pour de graves motifs d'ordre général et d'ordre patriotique. Il leur semblait, en effet nécessaire d'élever la digue de l' "Internationale chrétienne" contre le flot montant d'un matérialisme mortel et contre les entreprises de plus en plus dangereuses du bolchevisme. Or, il eût été à bien des égards déplorable que la France ne figurât pas au sein de cette "Internationale", n'y fit pas entendre sa voix, n'y défendît point sa doctrine et ses méthodes. L'événement ne devait d'ailleurs pas tarder à prouver combien M. Zirnheld (un chef catholique de Hollande) et ses amis avaient vu juste sur ce point. D'autre part, n'était-il pas opportun, du point de vue français, de chercher à renouer quelques relations avec les travailleurs rhénans? Bref, un certain nombre de délégués français se rendirent à La Haye...

Il y eut bien quelques débats et quelques frictions. Nous n'avons pas ici à les raconter dans leurs détails. Nous tenions surtout à enregistrer des chiffres qui montrent l'importance du mouvement. Ajoutons seulement que le chef catholique hollandais plus haut nommé, en faisant un exposé complet des réunions tenues dans son pays, manifestait, en le terminant, sa satisfaction de constater que la pensée si claire et si féconde des de Mun et des de la Tour du Pin puisse trouver au dehors même de la France de nouvelles possibilités de se faire entendre et aimer.

Nous voilà loin de Chicoutimi et de ses congressistes. Mais nous ne nous sommes permis ce long détour que pour revenir avec plus d'autorité au sujet qui nous occupe. On a décidé, à Chicoutimi, de fonder une *Confédération nationale des travailleurs catholiques du Canada*. Ce qu'elle sera, ce qu'elle veut être, M. Héroux le résume comme suit :

Le texte même de la décision de Chicoutimi dessine déjà les grandes lignes de la Confédération. Il peut être utile d'en revoir la substance. Le congrès déclare d'abord que c'est pour répondre au désir unanime des syndicats qu'il décide de fonder la Confédération. Puis, il énumère les éléments de celle-ci : syndicats particuliers, corporations, fédérations particulières, fédérations de syndicats, associations régionales de syndicats et conseils centraux. Il définit enfin, en termes précis, l'objet que poursuivra la nouvelle Confédération. Elle aura, dit-il, pour but : 1o d'établir entre les différents groupement ouvrier affiliés à la Confédération une solidarité effective leur permettant de se prêter un appui mutuel pour l'étude, la défense et le développement de leurs intérêts professionnels, économiques, religieux et patriotiques ; — 2o de favoriser dans la plus large mesure le mouvement syndical catholique par le moyen d'une presse ouvrière et d'organismes salariés ; — 3o de rendre aux syndicats affiliés à la Confédération tous les services tant généraux que particuliers dont les circonstances pourront démontrer l'utilité, comme, par exemple, l'organisation d'un fonds de secours pour le temps du chômage, de la maladie, pour la pension des vieillards, pour la fondation de coopératives de consommation et de caisses de crédit. — On ajoute que la Confédération pourrait avoir son représentant auprès des pouvoirs publics et l'on fixe un projet de cotisation annuelle. Le texte se clôt sur cette ordonnance : *Le Comité exécutif de la convention est chargé de préparer la constitution et les règlements de la Confédération et de les soumettre d'ici au 15 mars 1921 à tous les groupements des ouvriers susceptibles d'en faire partie ; cette constitution entrera en vigueur après son adoption par la prochaine convention.* — Par où l'on voit que l'on prétend bien aboutir au plus vite et ne réserver que les délais nécessaires à la bonne exécution du travail. — Si l'on veut bien se rappeler que le nombre des syndiqués est aujourd'hui d'une quarantaine de mille, que le nombre des groupes représentés aux trois congrès déjà tenus est passé de 37 à 64, puis de 64 à 124, on pourra deviner l'importance du mouvement qui se prépare.

Il n'y a guère de questions plus sérieuses et plus graves de conséquences, qui se soient jamais discutées, que celles qui intéressent le monde des ouvriers catholiques. Tous ceux qui se dévouent à ces oeuvres difficiles et délicates, mais si importantes, méritent l'attention et l'encouragement de tous les hommes de bien et, en particulier, de tous nos confrères du sacerdoce.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

A LA " COLONIE DES GREVES "

LES journaux de samedi dernier (24 juillet) annonçaient que M. l'abbé Savignac, prêtre de Saint-Sulpice, directeur de la " Colonie des Grèves ", sur la plage du " Cap de la Victoire ", à Contrecoeur, était revenu, la veille, avec les cent cinquante jeunes colons qui ont passé là, au joli cap, les premières semaines des vacances. Détail intéressant, à leur arrivée en ville, on est allé les soumettre à l'examen du médecin et on les a pesés, les chers petits gâs — comme des petits agneaux! — pour voir jusqu'où ils avaient engraisé. Et il paraît que les bonnes mines et les fortes couleurs étaient pour tous à l'avenant du poids dûment augmenté. L'expérience démontre donc que c'est du capital en bonne santé que les chers enfants vont chercher aux " Grèves ". Leurs directeurs ont lieu d'être satisfaits, et leurs parents aussi — ceux qui en ont, bien entendu, car la plupart sont orphelins.

C'est une belle oeuvre, vraiment, que cette oeuvre d'assistance à quelques centaines de garçonnets de notre ville — car ils vont repartir plus de deux cents dans deux jours pour quelques autres semaines. — et il serait à souhaiter que les autorités municipales ou scolaires leur fassent la part plus

large en fait de subsides. Le directeur, M Savignac, se dévoue à " ses chers petits colons ", avec toute son intelligence et tout son cœur; ce qui veut dire, pour ceux qui le connaissent, qu'il leur donne beaucoup. Il est magnifiquement secondé et assisté par une dizaine de séminaristes. On a pour s'en convaincre qu'à se rendre à la " Colonie des Grèves ", ainsi que nous le faisons la semaine dernière.

D'abord, par une belle journée, fraîche et ensoleillée, l'auto qui vous mène file, sur la route Montréal-Québec, jusqu'à Lanoraie, au milieu d'un pays enchanteur. Au-delà de l'Assomption, par Saint-Sulpice et Lavaltrie, sur la rive du grand fleuve, tout est souriant d'aise et de facilité.

A Lanoraie, vous embarquez dans une chaloupe à gazoline et, deux quarts d'heure après, vous arrivez aux " Grèves " de Contrecoeur, où les enfants vous font joyeux et bruyant accueil. ¹

L'endroit, quoiqu'un peu éloigné de Montréal peut-être, est fort bien choisi. C'est l'une des " grèves " de sable les plus commodes, pour les ébats des " petits colons ", qui se puisse rêver. L'installation est sans doute rudimentaire, mais bien suffisamment pourvue. Maisonnettes, abris, réfectoires ou dortoirs, tout est attrayant à l'oeil. La petite chapelle est fort convenable. L'ordre, la propreté, l'aise règnent là partout. Surtout, les enfants y paraissent heureux et s'en donnent, sous les yeux bienveillants des surveillants, à cœur joie, de toutes les façons.

On mange bien aux " Grèves " et l'on a bon appétit. Il n'y a qu'à surprendre les enfants en plein dîner. Quelle vie et quels regards clairs! On vous chante des couplets, on vous

¹ Il y a l'autre route, par Longueuil et la rive sud, moins dispendieuse, puisqu'on voyage en " chars ", mais moins belle assurément.

bat des bans, avec un entrain et un sans-gêne de bon aloi qui vous émeuvent tout de suite. " Une chanson... Un ban pour nos visiteurs! " " Hip! Hip... Pan, pan, pan... Pan, pan, pan..." Quel charmant petit monde et comme ils ont l'air contents! En voilà que la question sociale n'é trouble pas! Plus tard, sans doute, ils auront, ces petits, comme les grands du jour, à s'inquiéter. Mais, pour l'instant, pas de soucis! On joue, on court, on va aux framboises ou aux bleuets, on organise des parties, on prend son bain, en plein fleuve, dans un pied d'eau, sur une grève de sable qui n'en finit plus... Vrai, c'est ravissant à voir!

Les surveillants se multiplient sans compter. Ils sont eux-mêmes très joyeux et très affairés. Ce sont des jeunes abbés qui font l'apprentissage du dévouement aux âmes. Ils promettent beaucoup. Cette semaine-là, entre temps, et comme pour s'amuser, ils étaient à construire, de leurs mains, un " quatrième dortoir", qui aura 60 pieds par 25. Dès la semaine prochaine, de nouveaux petits colons pourront y dormir à l'aise, avec une température excellente, grâce à une pratique et saine aération. D'ailleurs, c'est déjà ainsi pour les anciens dortoirs. Mais on n'avait plus assez de place.

Bref, c'est de l'accommodation, c'est du bon air, c'est de la vie joyeuse, ordonnée et disciplinée, qu'on assure aux petits colons des " Grèves ". C'est de la charité souriante et pratique qu'on leur distribue en abondance, et dont ils jouissent avec une évidente satisfaction.

Tous nos compliments aux directeurs des " Grèves ".
Devant Dieu et devant les hommes, ils font une besogne de plus utiles. Dieu les en bénira sûrement. Puissent les hommes — ceux qui peuvent — ne pas les oublier dans leurs largesses!

E.-J. A.